Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20211214-DCM21-181-DE Date de télétransmission : 15/12/2021 Date de réception préfecture : 15/12/2021

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 21.181

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 08 décembre 2021

Le 08 décembre 2021

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS:

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Patrick MARENGO M. Philippe CAU représenté par M. Didier SIMONNET Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID M. Yannick PAVON représenté par Mme Dominique BERGEROT M. Raynald RIMBAULT représenté M. Gérard FILOCHE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28 Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET: PRIX DE LA VILLE DE ROYAN - 31EME SALON D'AUTOMNE 2021 - RECTIFICATIF

RAPPORTEUR: Mme DAVID

VOTE: UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture 017-211703061-20211214-DCM21-181-DE Date de télétransmission : 15/12/2021 Date de réception préfecture : 15/12/2021

Par délibération n° 21.156 du 16 novembre 2021, le Conse<u>ll municipal à décidé de verser</u> la somme de 1 000 € à Monsieur Thierry Martin, au titre du Prix de la Ville de Royan.

Après vérification du règlement 2021 du concours, il s'avère que la dotation pour ce prix s'élève à 1 500 €.

Il est proposé au Conseil municipal de rectifier cette erreur et de verser à Monsieur Thierry Martin le solde de 500 €, conformément au règlement 2021 du Salon d'Automne.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de verser la somme de 500 € à Monsieur Thierry MARTIN, qui a reçu le Prix de la Ville de ROYAN, en complément des 1000 € versés par délibération du 10 novembre 2021, conformément au règlement 2021 du 31ème Salon d'Automne.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Régistre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 décembre 2021
Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS

Le Maire, Patrick MARENGO